

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

*Intitulé du Projet : 'De la graine à l'objet' – Gestion durable et productive des forêts,
appui à la filière bois locale et insertion sociale*

RAPPORT D'ACTIVITES N° 2

Comité de projet du : 14/09/2017

Période : 01/01/2017 – 30/06/2017

Code projet : 190203 et 190204

Arrêté Ministériel (date de signature): 15/09/2016

Période concernée : du 01/01/2016 au 31/12/2020

Budget global (100%) : 169.900 € + 30.000 €

Budget phase 1/ phase 2: /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Valérie grandjean

083/670.347 – valerie.grandjean@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO3

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Autorité responsable du suivi technique : DGO3

Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités

1.1. Description succincte du projet

Le projet vise à renforcer la filière locale du bois feuillu en l'ancrant dans une logique de circuits courts. Pour concourir à cet objectif, le projet interviendra à différents échelons de la filière :

- Auprès des propriétaires forestiers dans le but d'assurer une gestion durable et productive des forêts. Le projet permettra également aux propriétaires de s'organiser entre eux afin de faciliter les travaux et la vente de bois.
- Auprès des entreprises de transformation (exploitants forestiers, scieries, menuisiers, construction bois) afin de mieux répondre à leurs besoins et à la demande des consommateurs.
- Auprès des consommateurs publics et privés, ainsi qu'auprès du secteur de la construction pour promouvoir l'utilisation de bois feuillu issu de forêts locales.

Le projet travaillera également à l'insertion de personnes fragilisées à travers les métiers du bois (travaux forestiers, exploitation, transformation).

1.2. Objectifs du projet

- Soutenir le développement de la filière bois locale en augmentant la production, la transformation et la consommation locales de bois tout en préservant les caractéristiques environnementales des forêts du territoire.
- Permettre à des personnes fragilisées de retrouver une orientation professionnelle à travers les métiers du bois.

2. Activités durant la période

2.1. Description des activités

2.1.1. Gestion durable des forêts

Formation des propriétaires forestiers privés

Afin de renforcer la gestion durable des forêts privées du territoire, le projet prévoit 2 cycles de 5 jours de formation destinées à l'ensemble des propriétaires forestiers, un en 2017 et un en 2018 en collaboration avec la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB). La convention de partenariat a été finalisée avec la SRFB et reprise en Annexe.

Durant le semestre écoulé, les formations suivantes ont été organisées :

- 21/03/2017 : Taille et élagage des arbres forestiers. Technique, époque et bonnes pratiques. La formation a eu lieu à Florée, dans une propriété forestière privée. Les 11 participants (nombre de participants limité à 10 pour faciliter les exercices pratiques) ont pu s'initier à la pratique de la taille et de l'élagage des arbres forestiers et tester différents outils. Intervenants : Société Royale Forestière de Belgique. L'ensemble des propriétaires forestiers du territoire ont été informés des différentes formations par courrier postal. Voir en Annexe les invitations et les supports techniques.
- 10/06/2017 : Choix des essences adaptées à ma parcelle. Cette formation était planifiée en collaboration avec les projets Interreg Foret Pro Bos et Interreg Grande Région ainsi qu'avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, tous impliqués dans des actions de reboisement. Elle a malheureusement dû être annulée, faute de participants. En effet, seules 5 personnes étaient inscrites et il ne nous semblait pas opportun de mobiliser l'ensemble des intervenants pour peu de participants. La thématique sera abordée lors d'une formation en 2018.
- 21/06/2017 : Biodiversité en milieu forestier. Pour cette formation, un propriétaire ayant déjà collaboré par le passé avec le GAL pour la création d'aménagements en faveur de la biodiversité (mares, verger hautes tiges) nous a ouvert les portes de son bois. Au gré d'une balade, il a fait découvrir aux participants les différents



aménagements forestiers qu'il réalise pour allier à la fois biodiversité et revenu économique. En guise d'introduction, Daniel Steenhaut, amoureux de nature condruzienne, a présenté les spécificités naturelles du Condroz, les différents habitats et espèces que l'on y retrouve ainsi que les pressions auxquelles ces milieux sont confrontés. Creusement de mares forestières, aménagement de lisières, préservation de bois mort ou d'arbres de grande valeur biologique,... Différentes mesures favorables à la biodiversité sur lesquelles Natagriwal et NTF ont pu apporter des précisions. Ils ont également abordé les aspects légaux relatifs au code forestier et à Natura 2000. La SRFB a quant à elle présenté la certification PEFC dans laquelle différentes mesures favorables à la biodiversité sont préconisées. Une douzaine de personnes ont participé à la formation.



Les formations du prochain semestre sont également en cours de préparation : choix des lieux, repérages de terrain, sollicitation des intervenants,... Les prochains rendez-vous sont les suivants :

- 07/09/2017 : Comment gérer ma forêt à moindre coût. Initiation à la sylviculture Pro Silva. En collaboration avec Forêt Wallonne, Pro Silva Wallonie
- 27/10/2017 : Estimation et classement des bois feuillus sur pied + démonstration de scie mobile.
- 07/11/2017 : Conférence. Etat de santé des principales essences forestières.

Aide à la gestion

Petite propriété privée – Action groupée avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP)

Les ventes ayant eu lieu en octobre et novembre, le travail de la Cellule d'Appui et des

experts désignés pour l'action groupée sur le territoire a principalement consisté en un suivi des exploitations et des paiements.



Exploitation de peupliers

Concernant les 6 lots invendus (380 m³ sur 2650) en octobre-novembre :

- 1 lot a finalement été vendu début d'année.
- 1 lot a été retiré de la vente car le propriétaire désire finalement exploiter les bois lui-même.
- Les 4 autres lots restants n'ont pas reçu d'offre suffisamment intéressante et ne sont à ce jour pas vendus.

En mars, les plantations identifiées dans le cadre de l'action groupée ont été réalisées. Elles concernent 2 propriétaires sur la commune d'Assesse, sur une superficie de 2*80 ares.

Propriétés intermédiaires (5 – 25 ha)

En début d'année, le comité de gestion de la CAPFP a accepté que celle-ci puisse effectuer les visites de diagnostic dans les propriétés de 5 à 25 ha, dans le cadre du projet GAL et à titre expérimental. Un courrier a donc été adressé aux 58 propriétaires concernés, leur proposant une visite de 2 heures maximum de leur propriété forestière par un technicien de la CAPFP. Parmi la dizaine qui s'étaient déclarés intéressés par ces visites, 3 propriétaires se sont finalement manifestés. Un quatrième propriétaire avait fait appel à un expert forestier entretemps suite aux discussions avec les membres de la CAPFP, ce qui est en soi positif. Il semble au final que la majorité des propriétaires de bois d'une taille intermédiaire trouvent les aides suffisantes pour la gestion de leur bien... Ou s'en désintéresse totalement...

Deux visites ont déjà été réalisées, permettant d'orienter les propriétaires dans les mesures de gestion à entreprendre dans leurs bois. La troisième visite est prévue pour septembre.

Comme convenu avec la FNEF (Fédération Nationale des Experts Forestiers), le technicien a remis la liste des experts membres de la FNEF aux propriétaires au terme de chacune des visites.

Et comme convenu également, le comité de gestion de la CAPFP (dans lequel la FNEF est représentée) évaluera la pertinence de reproduire ce type d'expérience.

Collaboration avec le projet Interreg Forêt Pro Bos

Notre territoire a été identifié comme zone pilote pour l'analyse de la ressource forestière (dans et hors forêt) à l'aide d'outils de télédétection (LIDAR) dans le cadre du projet Forêt Pro Bos. La CAPFP a débuté les relevés de terrain. En ce qui nous concerne, cette analyse à l'échelle de notre territoire devrait nous apporter une connaissance plus approfondie des ressources forestières, permettant d'orienter la gestion et la valorisation de ces ressources. Ces informations peuvent également être intéressantes dans le cadre de notre projet de valorisation énergétique de la biomasse ligneuse.

Charte Forestière de Territoire

Pour rappel, une charte forestière de territoire est une initiative locale rassemblant les acteurs liés de près ou de loin à la forêt. Basée sur un diagnostic territorial, cette démarche conduit à élaborer un document d'orientation et à signer des conventions visant l'aménagement et le développement de projets cohérents et collectifs du territoire vis-à-vis de la ressource forestière.

L'asbl Ressources Naturelles et Développement (RND) a initié la démarche d'élaboration d'une CFT sur les communes de Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tellin. Afin d'évaluer la pertinence de ce type de démarche dans notre contexte, la chargée de mission a participé au premier atelier organisé par RND le 26 juin dernier. Deux autres ateliers sont planifiés en juillet et en octobre.

2.1.2. Appui à la filière de transformation

Approvisionnement des scieries

Faisant suite au courrier adressé aux communes pour favoriser les ventes de gré à gré au niveau des ventes de bois communales, une séance d'information a été organisée le 19 mai dernier. Les 3 communes du GAL étaient invitées mais également les communes d'Yvoir, d'Havelange, d'Hamois, de Somme-Leuze et de Ciney afin de couvrir une large zone dans le Condroz. Les chefs de cantonnement du DNF et les agents concernés étaient également invités. 5 communes ont répondu présentes ainsi que plusieurs représentants du DNF.

L'Office Economique Wallon du Bois a présenté le principe des ventes de gré à gré réservées aux scieries wallonnes (présentation en Annexe).

Ensuite, Christian Hontoir, représentant de la scierie du même nom, a expliqué les problèmes d'approvisionnement auxquels la scierie est confrontée.

M. Léonet, bourgmestre de Daverdisse, a clôturé la session avec un retour d'expérience puisque sa commune pratique les ventes de gré à gré depuis 2 ans maintenant.

De manière générale, les communes présentes et le DNF trouvent la démarche intéressante dans le sens où elle représente un signe de soutien au secteur de la première transformation du bois. Dans la pratique cependant, les volumes des ventes de bois de nos communes condruisiennes sont largement inférieurs à ceux d'une commune comme Daverdisse. De plus, Daverdisse pratique le gré à gré principalement pour des lots de chênes dépérissants, en dehors des ventes classiques d'automne, phénomène auquel notre territoire est peu confronté. Il semble toutefois important que la réflexion se poursuive au sein de nos communes. Elles pourraient, même symboliquement, retirer certains lots intéressants pour les scieries des ventes d'octobre pour les allouer à la vente de gré à gré. Affaire à suivre donc !

Organisation de soirées de rencontre de la filière bois locale – Les Apéros bois

Les Apéros bois sont des rencontres thématiques et conviviales autour de la filière bois. Ils répondent à plusieurs objectifs de la fiche projet :

- Informer les acteurs de la filière bois et de la construction sur les possibilités d'utilisation des bois locaux.
- Favoriser les échanges entre acteurs de la filière afin de générer des collaborations

Le premier Apéro bois du GAL a été organisé le 16 février dans une ancienne ferme rénovée dans laquelle le chêne issu d'une des 2 scieries du territoire a été largement utilisé dans les aménagements intérieurs.

La thématique abordée a été définie en concertation avec l'Office Economique Wallon du Bois (OEWB) et a porté sur l'utilisation du chêne en terrasse. Le programme de la soirée était le suivant :

- Présentation du projet Filière Bois du GAL
- Présentation de l'étude sur le positionnement du bois local dans le marché des terrasses - OEWB
- Considérations techniques sur la mise en œuvre du chêne en terrasse - OEWB
- Etude de cas - scierie Hontoir et HoutInfoBois
- Visite de la ferme rénovée

Les professionnels de la filière, constructeurs bois, menuisiers, charpentiers, entreprises de parcs et jardins, architectes, etc. avaient répondu à l'appel puisqu'une soixantaine de personnes étaient présentes ce soir-là.



Un second Apéro bois a eu lieu le 16 juin dernier et avait pour thématique « la construction bois, tendances et évolutions ». La soirée était organisée dans un chantier de construction d'une maison en bois de la société Maisons Bois Meunier. La soirée était organisée comme suit :

- Présentation de l'étude « Etat de la construction bois 2015-16 » – HoutInfoBois
- Favoriser l'utilisation de bois local dans la construction, est-ce possible ? - HoutInfoBois
- Nouvelles tendances. Mieux valoriser les bois feuillus dans la construction - OEWB
- L'isolation dans la construction bois. Les matériaux biosourcés - CSTC
- Visite du chantier de construction – Maisons Bois Meunier

Une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre.

Les présentations des Apéros bois et les invitations sont reprises en Annexe.



Valorisation du bois local dans les bâtiments communaux

Suite aux contacts entrepris avec les communes et la FRW afin de favoriser l'utilisation de bois local dans les bâtiments publics, deux dossiers sont actuellement à l'étude :

Travaux de rénovation de la salle villageoise de l'Isbanette à Evelette

Ces travaux sont prévus dans le cadre d'une fiche projet du PCDR d'Ohey. Dans ces travaux, un bardage bois est prévu en façade. Dans le cahier spécial des charges, ce bardage était prévu en cèdre. Lorsque nous avons entrepris nos démarches auprès de la commune, la procédure de marché public était déjà bien entamée puisque le chantier avait déjà été attribué à une société de travaux généraux. Avec l'accord de la commune, nous avons dès lors pris contact avec les architectes en charge du dossier et avec la société sélectionnée pour les travaux. Nous leur avons soumis l'idée d'utiliser un bois local plutôt que du cèdre. Etant tous deux favorables sur le principe, à la condition de trouver une alternative équivalente au niveau du prix, une rencontre avec la scierie Hontoir a été organisée. Celle-ci propose en effet un bardage en chêne qui répond aux critères techniques et esthétiques définis. La commune doit à présent réaliser un avenant au cahier des charges et acter cette modification lors de la première réunion de chantier.

Ces travaux réalisés représenteront des exemples concrets d'utilisation de bois local qui permettront de communiquer largement auprès du grand public et auprès des professionnels de la construction. Un Apéro bois pourrait par exemple être consacré aux bardages en bois local.

Aménagement de la maison du lac derrière la Pichelotte à Gesves

Ces aménagements font partie des travaux de rénovation de la Pichelotte et sont également subsidiés dans le cadre du PCDR de Gesves.

Les aménagements consistent en un habillage bois intérieur, extérieur d'un bâtiment existant. L'architecte de l'INASEP chargée du dossier pensait opter à nouveau pour un bardage cèdre. Une réunion a dès lors été organisée avec la commune, l'INASEP, la FRW et l'OEWB afin d'envisager la piste du bois local plutôt que du cèdre. Toutes les parties étaient favorables. La difficulté dans ce cas est qu'il n'est pas autorisé de définir la provenance d'un matériau dans les cahiers des charges. Une possibilité est d'identifier des lots particuliers au sein du marché et de prévoir par exemple un lot spécifique au bardage. Si celui-ci ne dépasse pas 30 000 €, il peut être alloué via une procédure de marché public en procédure négociée et donc être proposé à des entreprises locales uniquement. Malheureusement, selon une première approximation du coût des matériaux et de la main d'œuvre, il semble difficile de rester sous la barre des 30 000 €. Toutes ces informations ont été transmises à l'architecte afin de l'orienter dans la rédaction du cahier des charges. Par ailleurs, nous allons prendre contact avec le service Développement Durable du SPW afin de préciser les pistes possibles pour pouvoir favoriser les circuits courts dans les cahiers des charges.

2.1.3. Sensibilisation des citoyens

Formation des guides forestiers

La formation des guides forestiers est prévue aux dates suivantes : 15/09, 23/09, 24/09 et 06/10.

Une séance d'information présentant le contenu de la formation et les engagements des parties a été organisée le 23/05/2017. En annexe, la présentation de la formation.



L'invitation à cette soirée avait été lancée largement, à la fois sur le territoire par le GAL (propriétaires forestiers, groupes nature,...) et plus largement par la SRFB (membres de la SRFB, groupes nature, grand public). Une quarantaine de personnes ont assisté à la réunion d'information et une dizaine de personnes ont encore manifesté leur intérêt par après. Le nombre de participants étant limité afin d'assurer la qualité de la formation, une sélection a été réalisée parmi les candidats, les personnes issues du territoire du GAL étant prioritaires. 17 personnes sont à présent inscrites pour la formation de septembre. La SRFB réorganiserait sans doute une nouvelle session de formation en 2018 pour les candidats non sélectionnés.

Une rencontre est également prévue avec les organismes touristiques locaux et le chargé de mission Paysages afin de coordonner l'offre en termes de guidance puisqu'une formation de guides paysagers et une formation de guides agricoles est également prévue. Par la suite, ce sont les structures touristiques qui relayeront les informations concernant ces guides.

Panneaux de sensibilisation à l'exploitation forestière

Comme expliqué dans le précédent rapport d'activité, le GAL, la CAPFP et les partenaires du projet Forêt Pro Bos ont travaillé à la réalisation de panneaux de sensibilisation du grand public aux intérêts de la gestion forestière. Ceux-ci seront installés sur des parcelles concernées par les travaux groupés et se trouvant en bordure de chemin ou de voirie publique. 3 thématiques ont été abordées :

- Le reboisement ;
- L'éclaircie ;
- La mise à blanc.

Les panneaux ont été finalisés courant de ce semestre :



Prélever pour mieux se développer !

Plus les arbres se développent, plus ils ont besoin d'espace. Pour donner de la lumière et de la place aux arbres sans défaut, et ainsi favoriser leur croissance et la production de bois de qualité, le gestionnaire forestier a procédé au marquage d'une **COUPE D'ECLAIRCIE** en désignant les arbres de moins grande valeur qui sont abattus par les bûcherons. Ces coupes permettent également au peuplement d'avoir une meilleure stabilité face au vent, et aux propriétaires de valoriser son patrimoine forestier par la vente des bois. La mise en lumière va également permettre à de nombreuses espèces animales et végétales de se développer.



Cette parcelle composée d'épicéas et de mélèzes a été plantée il y a une cinquantaine d'années. Une coupe était devenue nécessaire pour favoriser le développement des arbres d'avenir. Grâce au projet de vente groupée mené par la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée en collaboration avec le GAL Tiges et Chavées, une coupe d'éclaircie a permis le prélèvement de 120m³ de bois qui ont pu être valorisés en sciage.



Une collaboration entre le Service d'Appui Local des Tiges et Chavées et les partenaires suivants: le projet Forêt Pro Bos, Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, Région Wallonne-Vlaanderen, Forêt Wood Forêt Pro Bos, GAL Tiges et Chavées.

Les maisons en bois commencent ici !

Quand les arbres ont atteint des dimensions suffisamment grandes, le propriétaire des bois procède à une **MISE À BLANC**. Après l'intervention des exploitants, l'acheteur des bois les valorisera en fonction de leur qualité et de leur forme, en bois de charpente et d'ameublement, en panneaux, en papier ou en bois de chauffage. Une forêt gérée durablement permet d'alimenter la filière bois locale ! Cette mise à blanc permet un apport important de lumière, offrant à de nombreuses espèces animales et végétales la possibilité de s'y développer avant de faire place à la forêt de demain...



Une parcelle d'épicéas avait été plantée dans la propriété il y a une cinquantaine d'années. Cette plantation devenait instable face aux vents et arrivait à maturité. Le domaine a donc décidé de mettre en vente les bois. Ce sont 400 m³ de bois qui ont pu être valorisés par une scierie wallonne, l'équivalent de 8 maisons à ossature bois !



Une collaboration entre le Service d'Appui Local des Tiges et Chavées et les partenaires suivants: le projet Forêt Pro Bos, Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, Région Wallonne-Vlaanderen, Forêt Wood Forêt Pro Bos, GAL Tiges et Chavées.

L'espace blanc au centre de chaque panneau est adapté selon l'historique de la parcelle sur laquelle le panneau sera installé.

La liste des parcelles sur lesquelles ces panneaux seront installées est définie. Les panneaux seront donc placés dans les semaines à venir pour une durée de 2 à 3 ans.

Appui aux Sentiers d'Art

L'asbl Vagabond Art et la Maison du Tourisme Condroz Famenne se sont associées depuis cette année pour développer des circuits d'art dans la nature. Chaque année, des œuvres d'art et des refuges ayant également une connotation artistique sont construites le long d'itinéraires de promenade. Ces œuvres représentant un vecteur original de sensibilisation du grand public à l'utilisation de bois régional, le GAL a pris en charge la fourniture du bois pour un refuge. Le bois a été acheté dans une scierie wallonne.



2.1.4. Insertion sociale

Comme mentionné dans le précédent RA, le GAL va collaborer avec l'EFT Espaces pour la création d'un atelier de menuiserie qui accueillera des personnes en réinsertion professionnelle.

La première étape du projet est de démarrer les activités de menuiserie avec l'équipe d'encadrement d'Espaces et sans augmentation du nombre d'heures de stage subsidiées au sein de l'EFT. Nous sommes actuellement à la recherche d'un lieu en prêt ou en location nous permettant de lancer cette activité, idéalement au premier semestre 2018. Certaines pistes ont déjà été explorées mais aucune n'a été fructueuse jusqu'à présent.

Parallèlement à ce démarrage, Espaces va introduire une demande afin d'augmenter le nombre d'heures d'encadrement qui lui sont octroyées, permettant ainsi le recrutement d'un formateur spécifique à l'activité.

Si cette demande devait lui être refusée, nous envisagerions alors ensemble la création

d'une structure type coopérative à finalité sociale.

Le projet de menuiserie sociale a également été présenté aux directeurs généraux des 3 CPAS et tous ont manifesté leur intérêt pour la démarche.

2.1.5. Suivi du projet

Pour rappel, un comité de suivi du projet (GoAL) composé de personnes ressource du territoire a été constitué. Le GoAL s'est réuni le 19/01/2017. Le PV de cette réunion est repris en Annexe. Le GoAL se réunira à nouveau le 05/09/2017.

2.1.6. Formations, séminaires et visites

Formations

Néant

Séminaires et visites

- Salon Bois et Habitat – 24/03/2017. Conférence Projet Interreg Profil Wood et visite des stands.
- Soirée d'information sur le reboisement, Forêt Por Bos – 19/04/2017. Discussion avec les partenaires sur les actions à mener sur notre territoire.
- Visite de la société Riche Stabilame – 25/04/2017. Possibilités de collaboration pour les entreprises bois de notre territoire.

2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif	Réalisé au 31/12/16	Réalisé au 30/06/2017
Réalisation d'une enquête auprès des propriétaires forestiers	1	1	1
<i>Nombre de propriétaires sondés</i>	600	700	700
<i>Nombre de propriétaires participant à l'enquête</i>	50	33	33
Organisation de cycles de formation (5j) à la gestion forestière durable	2	0	0
<i>Nombre de participants formés</i>	40	0	0
Organisation d'une opération petits propriétaires forestiers	1	1	1
<i>Nombre de petits propriétaires participants</i>	50	45	45
<i>Volume de bois mobilisé (en m³)</i>	500	2650	2650
Formation de coaches forestiers	1	0	0
<i>Nombre de coaches forestiers formés sur le territoire</i>	5	0	0
Création d'un réseau de coaches forestiers	1	0	0
Actions de sensibilisation des propriétaires (conférences - visites)	8	0	2
<i>Nombre de propriétaires sensibilisés</i>	160	0	24
Confection de brochures d'information sur le bois dans la construction	1	0	0
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	500	0	0
Organisation de visites de chantiers à destination des acteurs de la construction	3	0	1
<i>Nombre de participants aux visites de chantier (cumulé)</i>	60	0	30
Organisation de tables rondes filière bois (réseau d'acteurs)	3	0	2
<i>Nombre de participants aux tables rondes (cumulé)</i>	60	0	90
Confection d'une brochure grand public sur l'usage du feuillu	1	0	0
<i>Nombre de brochures diffusées</i>	2000	0	0

Actions de sensibilisation grand public	5	1	2
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	3000	55	55
Formations de guides forestiers	2	0	0
<i>Nombre de guides forestiers formés</i>	10	0	0
<i>Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'un guide forestier</i>	400	0	0
Création d'un circuit touristique sur les métiers du bois	1	0	0
<i>Nombre d'écoliers sensibilisés</i>	250	0	0
Etude d'opportunité de créer une Charte Forestière de Paysage	1	0	0
Appui à la création d'une entreprise à finalité sociale	1	0	0
<i>Nombre de personnes en stage</i>	10	0	0
<i>Nombre de personnes bénéficiant du RIS orientés vers la filière</i>	15	0	0
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	1	2
<i>Nombre de participants</i>	80	8	15

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Certaines formations Forêt ont rassemblé un nombre assez limité de participants. Il semble que l'offre de formations en sylviculture en Wallonie soit suffisamment importante (formations de la SRFB, de Forêt Wallonne). L'échelle de notre territoire, bien que comptant près de 700 propriétaires forestiers, est peut-être trop limitée pour justifier l'organisation de formations spécifiques. Nous allons dès lors proposer à la SRFB, notre partenaire pour l'organisation des formations, un mode de fonctionnement pour l'année 2018 :

- L'ensemble des propriétaires forestiers du territoire, même s'ils ne sont pas membres de la SRFB, pourront assister à l'ensemble des formations proposées par la SRFB en 2018. En accord avec la SRFB, plusieurs de ces formations seront organisées sur notre territoire.
- Des rendez-vous Forêt d'une demi-journée seront organisées sur notre territoire. Tout propriétaire forestier du territoire pourra faire appel au GAL pour organiser un rendez-vous Forêt sur sa propriété. Au cours de cette demi-journée, le propriétaire pourra faire part de problématiques qu'il rencontre et le groupe présent tentera d'y trouver réponse. En fonction des problématiques abordées, des spécialistes pourront être sollicités.

La bonne participation des entreprises du secteur aux Apéros bois est certainement à souligner. Ces soirées semblent répondre à un besoin de créer du lien à l'échelle locale entre les différents acteurs de la filière bois et à un besoin d'information de proximité. Notons également le suivi de la vente groupée, la plupart des exploitations ayant eu lieu.

La bonne collaboration des communes à l'intégration de bois local dans les bâtiments publics est aussi un point positif à relever.

3. Programme de travail pour la période suivante

3.1.1. Gestion durable des forêts

- Organisation de 2 journées de formation et d'une conférence à destination des propriétaires forestiers
- Suivi de la démarche CFT de RND.
- Finalisation des visites de diagnostic dans les propriétés moyennes.

3.1.2. Appui à la filière bois

- Suivi des dossiers Isbanette et Pichelotte
- Réalisation d'une brochure de sensibilisation des candidats à la construction ou à la rénovation à l'utilisation des bois locaux dans la construction. La brochure

comprendra également un paragraphe spécifique pour les communes.

- Lancement d'un concours Bois local ouvert aux professionnels de la filière (menuisiers, ébénistes) et aux citoyens. Concrètement, les participants devront proposer une réalisation sur base d'un volume de bois fixe à retirer dans les 2 scieries du territoire. Les réalisations (mobilier) seront présentées lors d'une exposition.
- Organisation d'un événement de sensibilisation du grand public à l'utilisation de bois local dans le cadre des WE Wallonie Bienvenue à Ohey ;

3.1.3. Sensibilisation des citoyens

- Formation des guides forestiers
- Installation des panneaux sur la gestion forestière
- Organisation d'une balade forêt avec visite de la scierie Dubois dans le cadre du mois de la nature d'Assesse, du Festival Nature Namur et du WE du bois.

3.1.4. Insertion sociale

- Identification d'un lieu pour la menuiserie sociale.

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

Dates	Projets	Description des actions de communication
01-01-17	GAL	http://www.televisiondumonde.be/Fiche_2017_Tam-Tam_Ruralite01.php
05-02-17	GAL	http://www.televisiondumonde.be/Fiche_2017_Tam-Tam_Ruralite02.php

4.2.2. Actions de Communication spécifiques des projets

Dates	Projets	Description des actions de communication
01-02-17	Forêts	Regroupement de petites forêts privées
01-02-17	Forêts	Les Apéros Bois
10-02-17	Forêts	Le GAL soutient la filière bois
11-02-17	Forêts	Chêne en terrasse
08-03-17	Forêts	1er Apéro Bois
15-03-17	Forêts	Apéro Bois
15-03-17	Forêts	Apéro Bois

4.3. Time sheet

Cf. annexe